

Clause 13

Strike out line 19, at page 6, and substitute the following therefor:

“shall be located in the Municipality of Metropolitan Toronto.”

Clause 14

Strike out line 24, at page 6, and substitute the following therefor:

“with other institutions and organizations.”

Clause 15

Strike out line 29, at page 6, and substitute the following therefor:

“(2) A majority of the directors in office constitutes a quorum”.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issues Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 and 8 which includes this Report*) is tabled.

(*The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 128 to the Journals*).

INTRODUCTION OF GOVERNMENT BILLS

Mr. Loiselle, seconded by Mr. Clark (Yellowhead), by leave of the House, introduced Bill C-89, An Act to facilitate combatting the laundering of proceeds of crime, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Mr. Loiselle, seconded by Mr. Clark (Yellowhead), by leave of the House, introduced Bill C-90, An Act to amend the Bank Act (extension), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Mr. Manley, seconded by Mr. Milliken, by leave of the House, introduced Bill C-341, An Act to amend the Parliament of Canada Act and the Canada Elections Act (change of political affiliation), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Article 13

Retrancher la ligne 18, à la page 6, et la remplacer par ce qui suit :

«la Communauté urbaine de Toronto, dans la province».

Article 14

Retrancher les lignes 22 et 23, à la page 6, et les remplacer par ce qui suit :

«collaboration avec d'autres institutions et organisations, ses services accessibles partout».

Article 15

Retrancher les lignes 28 et 29, à la page 6, et les remplacer par ce qui suit :

«(2) Le quorum est constitué par la majorité des administrateurs en fonctions.»

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicules nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 128 aux Journaux*).

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. Loiselle, appuyé par M. Clark (Yellowhead), dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-89, Loi visant à faciliter la répression du recyclage financier des produits de la criminalité, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Loiselle, appuyé par M. Clark (Yellowhead), dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-90, Loi modifiant la Loi sur les banques (prorogation de délais), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

M. Manley, appuyé par M. Milliken, dépose, avec la permission de la Chambre, le projet de loi C-341, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi électorale du Canada (changement d'appartenance politique), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.